Canadian Advisory Council on the Status of Women

1990-91 Estimates

Part III

Expenditure Plan

90-03700/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1990

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1991-III-64

ISBN 0-660-55624-3

1990-1991 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives, and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1990-91 4
B. Use of 1988-89 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1990-91
1. Highlights 6
2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
1. Highlights 7
2. Review of Financial Performance 7
C. Background
1. Introduction 8
2. Mandate 8
3. Program Objective 9
4. Program Description 9
5. Program Organization for Delivery 9
D. Planning Perspective
1. External Factors Influencing the Program 12
2. Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives 13
E. Program Effectiveness 14
F. Performance Information and Resource Justification 19

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object 23
2. Personnel Requirements 24
3. Net Cost of Program 25
B. Topic Index 26

Spending Authorities

A. Authorities for 1990-91 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1990-91 Main Estimates	1989-90 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women		
25	Program expenditures	3,540	3,388
	Total Agency	3,540	3,388

Vote — Wording and amount

Vote (dollars)		1990-91 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women	
25	Advisory Council on the Status of Women — Program expenditures	**3,540,000**

Program by Activity

(thousand of dollars)	1990-91 Main Estimates			1989-90 Main Estimates
	Budgetary		Total	
	Operating	Capital		
Advisory Council on the Status of Women	3,515	25	3,540	3,388

B. Use of 1988-89 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Advisory Council on the Status of Women			
25	Program expenditures	3,241,000	3,241,000	**3,238,745**
	Total Program — Budgetary	3,241,000	3,241,000	**3,238,745**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1990-91

1. Highlights

During 1990-91, the Council has the following goals:

- to initiate a long-term study on the effects of poor housing on women; (see pages 14, 22)
- to initiate a short-term study on women homemakers; (see pages 14, 22)
- to publicize the results of a survey on the concerns of adolescent women. (see page 13)

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	**Estimates 1990-91**	Forecast 1989-90	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	**3,540**	3,388	152
Person-years*	**44**	44	—

*See Figure 8, page 24 for additional information on person-years.

Explanation of Change: The financial requirements for 1990-91 are 4.5% or $152,000 higher than the 1989-90 forecast expenditures dated November 30, 1989. This increase is due primarily to the net effect of an allowance for salary cost increases of $124,000.

B. Recent Performance

1. Highlights

During 1989-90, the Council:

- launched *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?* which analyses sex equality court decisions taken during the three years since section 15 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* came into effect. (see page 14)

- held its consultation meeting, with representatives of national women's groups, on women's economic status.

Highlights of the Council's performance during 1988-89 were:

- distributed 300,000 copies of the *Shocking Pink Paper* pamphlets for use during the federal election campaign. (see page 13)

- launched *The Equality Game: Women in the Federal Public Service (1908-1987)* which provided a vital case study of women's progress in the workplace. (see page 13)

- held a Symposium on Women and Well-Being, attended by representatives of national women's groups from across the country. (see page 15)

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1988-89 Financial Performance

(thousands of dollars)	1988-89		
	Actual	Main Estimates	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	3,239	3,241	(2)
Person-years*	44	44	—

*See Figure 8, page 24, for additional information on person-years.

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women and provides ongoing advice to the government. The independent research conducted by the Council, which it publishes as books, background papers, and briefs, serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. The Council retains the right to publish its views without ministerial consent. An Annual Report outlining the activities of the Council is tabled by the Minister.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women occupies a distinct position among organizations working to improve the status of women in Canada. Activities complementary to those of the Council are carried on by a range of organizations. Within the federal arena, three organizations have significant responsibilities:

- Status of Women Canada provides day-to-day advice and support to the Minister Responsible for the Status of Women; carries out policy and program analysis and development for the Minister; and informs women's organizations and the general public on federal policies and programs concerning the status of women;

- the Women's Bureau at Labour Canada carries out research and develops policies related to the impact of the *Canada Labour Code* on women in the labour force; and

- the Women's Program at Secretary of State is responsible for administering grants to non-governmental women's organizations at the national, regional, and local levels.

2. Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 176-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and

- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the *Public Service Superannuation Act*.

The Council's mandate is:

- to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women; and

- to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Canadian Advisory Council on the Status of Women is to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the federal government with advice on the impact of existing policies and programs as well as on the development of new measures to improve the status of women in Canada; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues; promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

Facilities and services offered by the Council are as follows:

- the central office in Ottawa, and the regional offices in Montreal and Calgary, provide women with access to information and publications. The centralization of the Council's mailing and distribution systems brought on the closing of a local office in Winnipeg;

- a Documentation Centre provides extensive research material on women's issues;

- the Council provides information to over 10,000 individuals and women's groups through the use of specialized mailing lists.

5. Program Organization for Delivery

Organization Structure: The Program is divided into four main sections: Research, Publications, Public Affairs, and Administration.

Research: The Research Section is responsible for original research undertaken for Council publications. The section also analyses policies of interest to the Council. It prepares position papers on the impact of new legislation or programs and recommendations, organizes consultations with special constituencies of women, and writes briefs addressed to parliamentary committees, special task forces, and commissions of inquiry.

To carry out its duties, the Research Section maintains liaison with universities, women's groups, scholarly organizations, and independent researchers. Its work is aided by a Documentation Centre, which is also open to the public.

Publications: The Publications Section manages the production of the Annual Report and all Council documents including editing, translation, design, and printing. Documents are produced in various formats, including books, booklets, background papers, and fact sheets. All documents are published in both official languages.

The translation unit, within this section, is also responsible for all Council translation needs.

Public Affairs: The Public Affairs Section is responsible for promoting public awareness of the Council's research. This section prepares news releases, undertakes media and government liaison, responds to inquiries from the media and the public, and coordinates the President's interviews, promotional tours, speaking engagements, and communications briefing notes.

Administration: The Administration Section comprises all administrative functions including personnel, finance, facilities management, and support to the President and to Council members.

A national distribution system for the Council's documents is being upgraded and computerized to deal more cost-effectively and efficiently with greatly increased demand for the publications. The new system continues regular mailings to libraries throughout Canada, special arrangements with federal agencies regarding specific documents, and mailings to women's and other relevant interest groups.

Regional Offices: The major portion of Council services is provided through the central office in Ottawa, but the Council maintains an effective regional presence through the offices of the Vice-presidents in Calgary and Montreal. These offices promote the Council's research in the regions, oversee regional distribution of Council publications, monitor issues, participate in relevant meetings, and provide reference facilities for individuals and organizations.

Council Members: The 27 Council members are appointed by Order-in-Council for a three-year term. They attend quarterly Council Meetings to define priority issues, identify target groups, propose alternative ways of addressing problems, and discuss and evaluate these alternatives. Members sit on committees that have been restructured to deal with legal, social, and economic issues. Issues analysis is crucial in assisting Council members develop policy recommendations and thus fulfill the Council's mandate of advising the federal government on issues of concern to women. The Advisory Council's Annual Report may be used for further information on Council members and operations of the organization.

Figure 3: 1990-91 Resources by Responsibility Centre

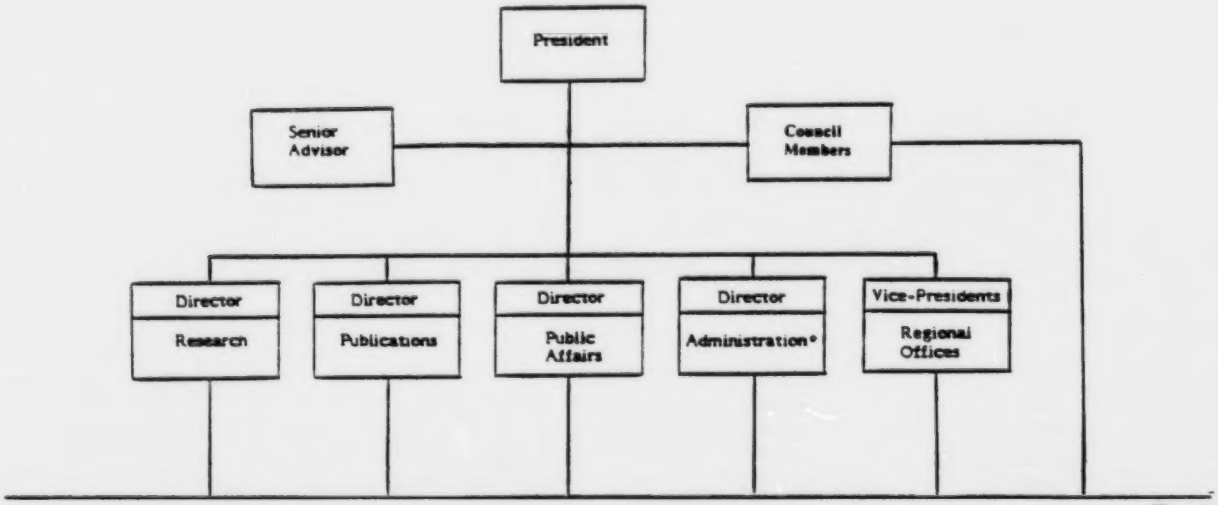

							Total
($000)	805	557	315	1,240*	396	227	3,540
Person Years	11	7	4	16*	6	---	44

*includes resource requirements for the President's Office, Senior Advisor, and Distribution Centre.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Economic Reality: The 1980s witnessed an escalation in the number of women, especially married women, entering the paid labour force. As women move toward the 1990s, we are reaching an understanding of the many obstacles that continue to impede women's economic equality. Women have always worked, both within and outside the home, and now make up nearly half of Canada's paid labour force, yet there is a history of inadequate recognition and compensation of women's work. Women continue to be seen as secondary earners whose wages merely supplement the primary breadwinners'. Women's work in the paid labour force is undertaken in situations designed to accommodate the lives of male workers, whose home and child-care responsibilities, all too often, are different than women's. Most women's jobs are still at the lowest-paid levels, are temporary, part-time, and unskilled. Full-time jobs are unavailable to many women who need them. A few of the factors that perpetuate women's low incomes and, in all too many cases, their poverty, include: lack of economic recognition for work done in the home, inadequate child care, cutbacks in unemployment insurance, insufficient pensions for the elderly, a disproportionate tax burden, and the high cost of divorce and undelivered support payments.

Social Reality: Although it is difficult to separate women's social reality from the economic, a number of trends in this area are evident. Many groups of women, including immigrant women, women with disabilities, and Aboriginal women, are underrepresented, and their experiences of racism, sexism, and discrimination not acknowledged. Many women live in a climate of fear, with the real threat of violence both on the streets and within their homes. Control over reproductive health, and access to reproductive health services, including abortion, is a primary determinant of women's well-being. Yet women lack both that control and that access. The rigid demands and inflexible timetables of both workplaces and households create physical strain and emotional exhaustion as women attempt to juggle endless tasks, responsibilities, and demands. Housing costs and shortages have a tremendous impact on women, as does the terrible reality of homelessness.

Legal Reality: Women are relying increasingly on legal remedies to redress centuries of discrimination. Some observers argue that the courts will not serve women well, and that women should look elsewhere, particularly to political institutions, to activate the changes that will be required to achieve equality. However, because women have been underrepresented in all of society's institutions — economic, social, legal, and political — equality must be pursued on all these fronts simultaneously. The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* has introduced a new era of legislation to Canada, but research undertaken by the Council has found that the majority of section 15 (equality rights) cases have very little to do with equality. The Council is also studying a wide range of criminal legislation, which directly affects the status of women in Canada. For example, the Council will continue to monitor sexual assault and divorce

legislation. The Royal Commission on Reproductive Technology will be examining many legal issues of basic importance to the role and status of women in Canadian society, and the Council will be presenting a brief to the Commission.

2. Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives

In September 1987, the Council adopted a three-year strategic plan. During the 1989-90 fiscal year, Council Members adopted a new strategic plan which will take the Council into the mid-1990s. These plans are based on the economic, social, and legal realities facing women and their families in Canada today. The new plan, like its predecessor, outlines the major issues facing women in Canada and ways in which the Council will bring these issues to the attention of the public and policy makers.

In 1988-89, the Council succeeded in making issues of concern to women a major focus during the federal election. For the fourth election in a row, the Council distributed a major research work entitled *The Shocking Pink Paper* right across the country. The thirteen issues contained in the pocket-sized guide ranged from family violence, child care, pornography, to tax reform and pensions. The public used the 300,000 copies of the Shocking Pink Paper as a guide when meeting with candidates from all parties running in the federal election. The questions suggested in the paper elicited thoughtful, timely answers and stimulated discussion of issues of concern to women.

Economic Development: Existing taxation structures and policies do not match current realities and values. In 1990-91, the Council will continue its analysis of taxation policy from a historical perspective, which will facilitate analysis of contemporary developments. In addition, the Council will explore proposals for labour adjustment policies within the framework of a comprehensive employment strategy whose goal is the full employment and equal integration of women in the economy. At the same time, the Council will examine proposals for the equitable distribution of regional development funds to women and men. The Council will also review the operation of the *Employment Equity Act*.

In 1989-90, a long-term study on women entrepreneurs was completed. Another study which examined women and labour market poverty was also concluded. Both of these major studies are scheduled for release in 1990-91. An opinion poll is being undertaken on the views of adolescent women, rather than on women's view of the economy as previously reported. Resources have been assigned to the development of a Social Policy Simulation Database to aid the Council's research. In 1988-89, a major study on women in the federal public service was published and distributed.

Social Development: The Council continues to be concerned with conditions faced by specific groups of women, as well as by women in general. To that end, in 1990-91, the Council will study and document the effects of inadequate housing on women. In 1989-90, the Council commissioned a study asking for personal accounts and life stories of immigrant women, Aboriginal women, and minority women affected by racism. The Council continued its exploration of the strength and fragility of families in Canada, this year focussing its work on the specific situations of women at home, who do not work for pay, including widows, recipients of social assistance, and young mothers. Scheduled research on emerging life patterns of women is also being incorporated into this work on homemakers.

In 1988-89, the Council produced a background paper entitled *Women, Paid/Unpaid Work, and Stress*, as well as a discussion paper on women with disabilities.

Legal Status: In 1990-91, the Council will continue to study issues involving the Charter and constitutional reform, including strategies to eliminate women's poverty, human rights legislation, and federal-provincial relationships, especially those concerning equitable access to services. Other areas of study will include women's political participation and voices in decision-making. This analysis is the result of deliberations focusing on one perspective of the issue of women and power.

In 1989-90, the Council published the first comprehensive report on section 15 (the equality section) of the Charter and the first assessment of the approaches which courts, governments, and lawyers have taken to the issue. In addition, as Parliament and the public grappled with the issue of reproductive control, the Council commissioned a study on ways in which the *Canada Health Act* could be used to ensure women's access to the full range of reproductive health services, including abortion. Finally, the Council published *Every Voice Counts*, a guide to political action for women. During the previous year, work of the legal status of women in Canada centred on current legislative initiatives, including child care and unemployment insurance, resulting in several submissions to parliamentary committees.

E. Program Effectiveness

The objective of the Council is to bring matters of interest and concern to women before government and the public. The Strategic Plan sets goals and defines Council activities in developing research, providing information, and promoting awareness of key issues that affect women. The effectiveness of the Council in reaching its objective should be assessed in terms of the influence of its research findings and related recommendations on government action as well as increased public awareness of key issues. Given the Council's mandate to inform and advise, it is difficult to measure fully the degree and extent of its effect on government action and public opinion. Nevertheless, it can be demonstrated that it has exerted a considerable influence and has

consistently been in the forefront of undertakings which have eventually been brought into law. Three issues in which the Council has played a leading role serve to illustrate this influence and are presented in Figure 4. They are: Pensions, Battered Women, and Women in Agriculture. The Research Section is essential to the success of the Council in providing a sound basis for specific and practical recommendations to the relevant government departments. The Public Affairs and Publications Sections help generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns, and contribute to the body of documented research on women in Canada. By preparing publications in a variety of forms, including books, background papers, briefs, pamphlets and fact sheets, the Council is meeting the specific needs of a wider audience.

The President and Council members play a crucial role in addressing issues through speeches, attendance at conferences, and liaison with media and women's groups. The March 1989 symposium on Women and Well-Being, sponsored by the Council, helped participants discuss the well-being of women from a number of perspectives, including mental health, physical health care needs, working and living environments, reproductive technology, violence against women, and the well-being of older women. For a complete report on this national symposium, the reader may refer to the Council's fall 1989 newsletter issue, entitled *Fine Balances*.

Supported by a solid research base, the Council fulfills an important role by presenting women's interests to government. Direct impact is achieved through the presentation of briefs and recommendations to parliamentary committees and government commissions of inquiry.

The Council's effectiveness in bringing to the attention of government matters of concern to women is illustrated by the government's initiatives on family violence following the release of the Council's publication on wife battering and of subsequent Council recommendations. Increasing public awareness of the important issues raised by the Council has been demonstrated by extensive media coverage and a rising demand for Council publications. The publications mentioned in Figure 4 illustrate the impact of research undertaken on three major issues.

The public's high regard for the Council's work can also be assessed by the level of demand for input to policy debates. The Council's position statements and research findings are widely quoted by government, women's groups, and the media as well as in specialized publications and major government reports. A number of briefs are presented every year to Parliamentary Committees on issues such as child care, unemployment insurance, and abortion.

Figure 4: Illustration of Issues Influenced by Council Recommendations

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
Pensions:			
1986	Publishes *Planning Our Future: Do We Have To Be Poor?*, a document outlining the varied nature of Canada's pension schemes presented through four scenarios of women's lives.	1987	Federal government announces a number of reforms to pension plans, including changes for part-time workers and surviving spouses as well as the automatic splitting of pension credits under the Canada Pension Plan.
1987	Presents *Brief on Survivor Benefits under the Canada Pension Plan* to the House of Commons Standing Committee on National Health and Welfare in response to the Consultation Paper.	1987	Federal government releases *Consultation Paper on Survivor Benefits under the Canada Pension Plan.*
Battered Women:			
1987	Publishes *Battered But Not Beaten...Preventing Wife Battering in Canada*, followed by recommendations to government on wife battering.		

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women	Action by the Federal and Provincial Governments
1988 Consults with women's groups and transition houses across the country to develop new perspectives on ways to address family violence. The Council participates in a workshop planning Health and Welfare Canada's National Conference on Family Violence.	1988 Federal government announces major initiative to prevent family violence.
1989 Sponsors a think-tank on preventing wife battering and releases a report on the think-tank at a conference sponsored by the federal government.	1989 Federal government sponsors national conference on wife battering.
Women in Agriculture:	
1987 Publishes *Growing Strong: Canadian Women in Agriculture*, a collection of four articles examining the social, legal, and economic issues affecting farm women.	
1987 Adopts recommendations aimed at Agriculture Canada, Employment and Immigration, and the Minister of Labour. Their recommendations focus on: ■ amending the Unemployment Insurance (UI) Act to allow women on farms or in family business to contribute to UI.	

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women	Action by the Federal and Provincial Governments
■ facilitating access to positions with decision-making authority in organizations, boards, and corporations.	1987 Agriculture Canada prepares a report charting the two-year progress in appointments since November 1985. For the first time, it invites the Canadian Farm Women's Network to a ministerial consultation on broad electoral issues.
■ evaluating training needs of women farmers, promoting information on bank transactions and types of family farm organizations, and improving protection of non-family women farm workers.	Agriculture Canada enters into a consulting contract, with Women for the Survival of Agriculture, on training needs.
1988 Forwards to Statistics Canada a number of suggestions on ways to measure women's contribution to Canadian agriculture for 1991 census, and in June adopts a number of recommendations on this issue.	1988 Agriculture Canada sets up the Agriculture Linkage Database to measure the contribution of women in agriculture.
	1989 Statistics Canada announces some modification to the 1991 Census to reflect the role of farm women.
1989 Adopts recommendations on the isolation of women in agricultural areas and the need to make health and social services more accessible to them.	Agriculture Canada circulates the Council's concerns and recommendations to officials in the Agriculture and Rural Restructuring Group, an academic group that is examining various initiatives.

F. Performance Information and Resource Justification

The Council undertakes research in areas of concern to women as part of its mandate to advise government. It also informs the public and decision-makers of its findings through its publications, public affairs activities, regional and national consultations with women's groups, and ongoing contacts with government officials. Figure 5 portrays the allotment of Council resources projected for 1990-91. Most of the Council's resources are used to carry out the three following activities: research, informing the public, and meeting and consulting with interest groups.

Research: One quarter of the Council's total resources is allocated for research projects. An indicator of performance in this area is the complexity, variety, and number of research projects initiated, completed, and circulated to the public throughout the years. Figure 6 gives the title and timeframe of major research projects undertaken over the years.

Information to the public: Twenty-eight per cent of the Council's resources is used for the production, communication, and distribution of its research findings. These activities are carried out by our Public Affairs and Publications Sections, and a distribution facility located in the Ottawa office. The Council expects to distribute over 165,000 publications free-of-charge in 1989-90 and projects the maintenance of this level of distribution for 1990-91. Although the number of items distributed has decreased over last year, the number of requests from the public has doubled, from a monthly average of 400 requests in 1988 to over 800 in the last quarter of 1989. The decrease in distributed quantities is the result of increasing production and mailing costs, which have forced the Council to implement distribution policies limiting the number of documents being distributed. However, efforts are being made to increase public access to the Council's documents by making them available in public libraries and local community service centres across the country. In addition, the newsletter *Fine Balances*, which focuses on the Council's Symposium and current work, will be distributed to over 10,000 people across Canada. The goal of the newsletter is to increase public awareness about the role of the Council and to inform individuals at the grassroots level about its work.

Meetings, consultations, and regional operations: Another 27% of the Council's funds is used to promote its research in the regions and to meet with special interest groups and individuals. At Council meetings, appointed members put forward recommendations, on a variety of issues, to the government and other groups.

Figure 5: Allotment of Council Resources for 1990-91 by Activity

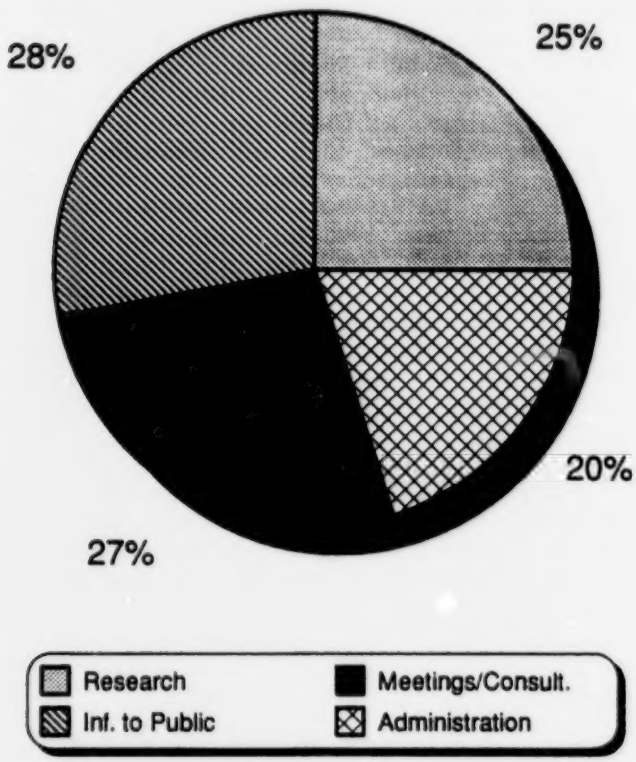

100% = $ 3,540,000

Figure 6: Timeframe of Major Research Projects (from beginning of research to publication)

Project Title	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Women and the Charter of Rights and Freedoms	———					
Women and Poverty	———	———	———			
Women as Entrepreneurs	———	———	———			
Women and the Constitution			———			
Minority Women			———	---		
Taxation			———	---		
Women and Power			———	---		
Families in the 1990s (Homemakers)			———	---		
Housing				———	---	
Labour Adjustment					———	---
Divorce and Family Law Reform					———	---

--- Indicates ongoing research and tentative year for publication.

- Women and the Charter of Rights and Freedoms: This publication, entitled *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?*, was launched in September 1989 and reviews the first three years of Charter equality litigation to determine how effectively women's interests have been served.

- Women and Poverty: This major work, which studies an often overlooked group in Canadian society -- the working poor, will be released in the spring of 1990.

- Women as Entrepreneurs: This in-depth national study of women entrepreneurs, focusing on the specific problems encountered at various stages of development of their businesses, will be released in the summer of 1990.

- Women and the Constitution: This series of short and accessible documents, which elucidates the meaning of the Constitution and the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, will be released in 1990.

The following studies are under consideration and evolve out of deliberations by Council members and preliminary research findings. Their expected date of release depends largely on the availability of external and internal resources.

- Minority Women: The Council will undertake an anthology project to gather the words of women who live under the shadow of racism and ethnic stereotyping.

- Taxation: The study will investigate taxation as a vehicle for understanding women's place in the Canadian economy and society throughout the twentieth century.

- Women and Power: This study, by examining how women relate to power, will have implications for their access to power as it is traditionally defined.

- Families in the 1990s (Homemakers): Research will examine the evolving nature of Canadian families and explore social policy implications. In particular, the Council will explore the specific situations of women at home, who do not work for pay, including widows, recipients of social assistance, and young mothers.

- Housing: The Council's research will explore the effects of poor housing on women and analyse indoor working and living environments and how they might be designed to meet women's needs.

- Labour Adjustment: This study will explore proposals for alternative models of job training and work.

- Divorce and Family Law Reform: The Council will examine emerging family law issues to ensure that the rights and needs of women and children are protected.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 7: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	**Estimates 1990-91**	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Personnel			
Salaries and wages	**1,894**	1,717	1,589
Contributions to employee benefit plans	**294**	266	234
	2,188	1,983	1,823
Goods and Services			
Transportation and communications	**435**	427	447
Information	**231**	227	288
Professional and special services	**549**	646	538
Rentals	**46**	24	31
Purchased repairs and upkeep	**15**	19	15
Utilities, materials, and supplies	**51**	37	40
	1,327	1,380	1,359
Total operating	**3,515**	3,363	3,182
Capital	**25**	25	57
	3,540	3,388	3,239

2. Personnel Requirements

Personnel costs for the Canadian Advisory Council on the Status of Women (including contributions to employee benefit plans) constitute over 62% of total expenditures. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 8.

Figure 8: Details of Personnel Requirements

	Person-Years*			Current Salary Range	1990-91 Average Salary Provision
	Estimates 90-91	Forecast 89-90	Actual 88-89		
Senior Levels	5	5	5	42,500 - 158,800	69,718
Scientific and Professional	6	6	6	16,751 - 120,100	50,018
Administrative and Foreign Service	18	18	17	14,810 - 73,032	40,800
Administrative Support	15	15	16	15,452 - 45,299	27,198
	44	44	44		

***Person-Years** — refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees. The Canadian Advisory Council on the Status of Women's person years are not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1989. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions, and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 9: Total Estimated Cost of the Program for 1990-91

(thousands of dollars)	Main Estimates 1990-91	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1990-91	1989-90
	3,540	382	3,922	3,745

* Other costs of $382,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works Canada	300
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada	4
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	78

B. Topic Index

	Page
Aboriginal Women	12, 14
Adolescent Women	13
Battered Women	16, 17
Charter of Rights and Freedoms (Equality Rights)	7, 12, 14, 21
Constitution	21
Divorce	22
Entrepreneurs	13, 21
Families in the 1990s (Homemakers)	14, 22
Housing	14, 22
Labour Adjustment	13, 22
Pensions	16
Poverty	13, 21
Reproductive Technology	12, 13, 14
Taxation	13, 22
Visible Minority Women	14, 22
Well-Being and Women	15
Women in Agriculture	17, 18
Women and Power	14, 22

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Budget des dépenses 1990-1991

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1991-III-64
ISBN 0-660-55624-3

Budget des dépenses 1990-1991

Partie III

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour object d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1990-1991 4
B. Emploi des autorisations en 1988-1989 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 6
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 7
C. Données de base
1. Introduction 8
2. Mandat 8
3. Objectif du Programme 9
4. Description du Programme 9
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 9
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes influant sur le Programme 12
2. Initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement 13
E. Efficacité du Programme 15
F. Données sur le rendement et justification des ressources 20

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 24
2. Besoins en personnel 25
3. Coût net du Programme 26
B. Index des sujets 27

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1990-1991 — Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		**Budget principal 1990-1991**	Budget principal 1989-1990
	Conseil consultatif sur la situation de la femme		
25	Dépenses du Programme	3,540	3,388
	Total de l'organisme	3,540	3,388

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		**Budget principal 1990-1991**
	Conseil consultatif sur la situation de la femme	
25	Conseil consultatif sur la situation de la femme - Dépenses du Programme	**3,540,000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal 1990-1991**			Budget principal 1989-1990
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conseil consultatif sur la situation de la femme	3,515	25	**3,540**	3,388

B. Emploi des autorisations en 1988-1989 — Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	**Emploi réel**
	Conseil consultatif sur la situation de la femme			
25	Dépenses du Programme	3,241,000	3,241,000	**3,238,745**
	Total du Programme — Budgétaire	3,241,000	3,241,000	**3,238,745**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991

1. Points saillants

Voici les objectifs du Conseil pour l'année 1990-1991 :

- entreprendre une étude à long terme sur le problème du logement pour les femmes; (voir pages 14, 23)
- entreprendre une étude à court terme sur les femmes au foyer; (voir pages 14, 23)
- rendre publics les résultats d'un sondage effectué auprès des adolescentes. (voir page 13)

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	**3 540**	3 388	152
Années-personnes*	**44**	44	—

*Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 8, page 25.

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1990-1991 excèdent de 152 000 $, soit 4,5 %, les dépenses prévues le 30 novembre 1989. Cette différence est due principalement à l'augmentation nette de 124 000 $ des allocations pour des salaires.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Au cours de 1989-1990, le Conseil a:

- lancé le livre *La Charte canadienne et les droits des femmes — Progrès ou recul?* une analyse des trois premières années des jugements rendus sur l'égalité garantie par l'article 15 de la Charte. (voir page 14)

- tenu sa réunion de consultation annuelle avec les représentantes des groupes de femmes nationaux sur la situation financière des femmes.

En 1988-1989, les points saillants du rendement du Conseil ont été les suivants :

- la diffusion de 300 000 exemplaires du dépliant *Questions-chocs*, un guide en vue des élections fédérales. (voir page 13)

- le lancement de *Jouer à l'égalité : les femmes et la fonction publique fédérale (1908-1987)*, une étude majeure de l'évolution des femmes en milieu de travail. (voir page 14)

- la tenue d'un colloque sur le mieux-être des femmes auquel ont participé les représentantes de groupes de femmes de partout au pays. (voir page 15)

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1988-1989

(en milliers de dollars)	1988-1989		
	Réel	Budget principal	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	3 239	3 241	(2)
Années-personnes*	44	44	—

*Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 8, page 25.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre responsable de la Condition féminine et conseille régulièrement le gouvernement. Il mène des recherches indépendantes qui sont publiées sous forme de livres, documents de référence et mémoires et sur lesquelles il se fonde pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions qui touchent les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point vue sans le consentement de la ministre. Chaque année, la ministre présente le rapport du Conseil qui décrit les activités de ce dernier dans les divers domaines de sa compétence.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme occupe une place distincte parmi les organismes voués à l'amélioration de la condition féminine au Canada et plusieurs organismes sont chargés d'activités complémentaires à celles du Conseil. Trois d'entre eux ont des responsabilités importantes sur le plan fédéral.

- Condition féminine Canada offre au jour le jour des conseils et une aide à la ministre responsable de la Condition féminine sur les besoins et les préoccupations des Canadiennes; analyse et élabore pour elle des mesures et des programmes; et informe les organisations féminines et le grand public sur les mesures et programmes du fédéral ayant des répercussions sur la situation des femmes;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada effectue des recherches et élabore des mesures concernant les répercussions du *Code canadien du Travail* sur les femmes faisant partie du marché du travail;

- le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État administre les subventions versées aux organisations féminines non gouvernementales à l'échelle nationale, régionale et locale.

2. Mandat

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation n^{o} 166).

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C. P. 1976-781, qui précise que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;

- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la *Loi sur la pension de la Fonction publique.*

Le Conseil a pour mandat :

- de saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes;

- de conseiller le ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du Programme

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conseille le gouvernement fédéral quant aux effets des orientations et des programmes actuels et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des femmes au Canada; il mène et publie des recherches sur les questions intéressant les femmes en vue d'obtenir des réformes; il informe le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et des médias; et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur les questions propres aux femmes.

Voici les services offerts par le Conseil :

- le bureau central à Ottawa et les bureaux régionaux à Montréal et à Calgary fournissent aux femmes l'accès à l'information sur le Conseil et à ses publications. La centralisation des listes d'envoi et du système de distribution du Conseil ont donné lieu à la fermeture d'un bureau local à Winnipeg;

- un centre de documentation offrant quantité d'études sur les questions relatives aux femmes;

- grâce à des listes d'envoi spécialisées, le Conseil fournit des documents d'information à plus de 10 000 personnes et groupes de femmes.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Organisation : Le Programme comprend quatre sections principales : Recherche, Publications, Affaires publiques et Administration.

Recherche : la section de la Recherche est chargée de mener une recherche originale en vue des publications du Conseil. Cette section analyse en outre les orientations politiques d'intérêt pour le Conseil et propose des énoncés de principe sur les répercussions que pourraient avoir sur la situation des femmes certains programmes et mesures législatives, prépare des recommandations, rédige les mémoires à l'intention

des comités permanents, des groupes de travail et des commissions d'enquête, et organise des consultations avec divers groupes de femmes.

Pour s'acquitter efficacement de ses fonctions, la section de la Recherche entretient des relations avec les universitaires, les groupes de femmes, des sociétés savantes et des chercheuses indépendantes. Le travail de la Recherche est facilité par l'accès à un Centre de documentation également ouvert au public.

Publications : cette section est chargée de la production du rapport annuel et de tous les documents du Conseil, incluant la révision, la traduction, la conception graphique et l'impression. Les documents sont publiés dans les deux langues officielles sous forme de livres, brochures, documents de référence et feuillets documentaires.

Le service de traduction, qui fait partie de la section des Publications, assume la responsabilité de tous les travaux de traduction du Conseil.

Affaires publiques : cette section est chargée de sensibiliser le public aux activités du Conseil. Son personnel rédige les communiqués, entretient les relations avec les médias et l'appareil gouvernemental, répond aux demandes de renseignements de la part des médias et du public et coordonne les interviews, les tournées, les allocutions et les notes documentaires de la présidente.

Administration : la section de l'Administration assure l'ensemble des fonctions administratives, y compris celles qui concernent le personnel, les finances, l'administration des installations du Conseil et les services de soutien à la présidente et aux membres.

Afin de répondre plus efficacement et de façon plus rentable à la demande accrue de publications, le Conseil est à informatiser son système de distribution. Le Centre de distribution continue d'assumer la responsabilité des envois postaux à diverses bibliothèques du pays, des accords spéciaux avec des organismes fédéraux concernant certains documents et des envois aux groupes de femmes et autres groupes intéressés.

Bureaux régionaux : C'est le siège social d'Ottawa qui fournit la plupart des services, mais la présence régionale du Conseil est efficacement assurée par l'intermédiaire des bureaux des vice-présidentes à Calgary et à Montréal. Ces bureaux font connaître les études du Conseil dans les régions, surveillent la distribution régionale des publications, suivent les dossiers, participent aux réunions pertinentes et offrent des services de référence aux particuliers et aux organismes.

Membres du Conseil : Les 27 membres du Conseil sont nommées pour trois ans par décret du Cabinet fédéral. Elles participent aux assemblées trimestrielles du Conseil afin de définir les questions prioritaires, déterminer les groupes cibles, discuter, analyser et proposer des solutions nouvelles aux problèmes. Elles siègent à divers comités, dont la formule

a été restructurée en fonction des questions d'ordre économique, social et juridique. L'analyse des situations est indispensable pour permettre aux membres d'élaborer des recommandations de principe, répondant ainsi au mandat du Conseil qui est de saisir le gouvernement fédéral des questions qui intéressent et préoccupent les femmes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les membres et le fonctionnement du Conseil, veuillez consulter le rapport annuel.

Tableau 3 : Répartition des ressources par centre de responsabilité pour 1990-1991

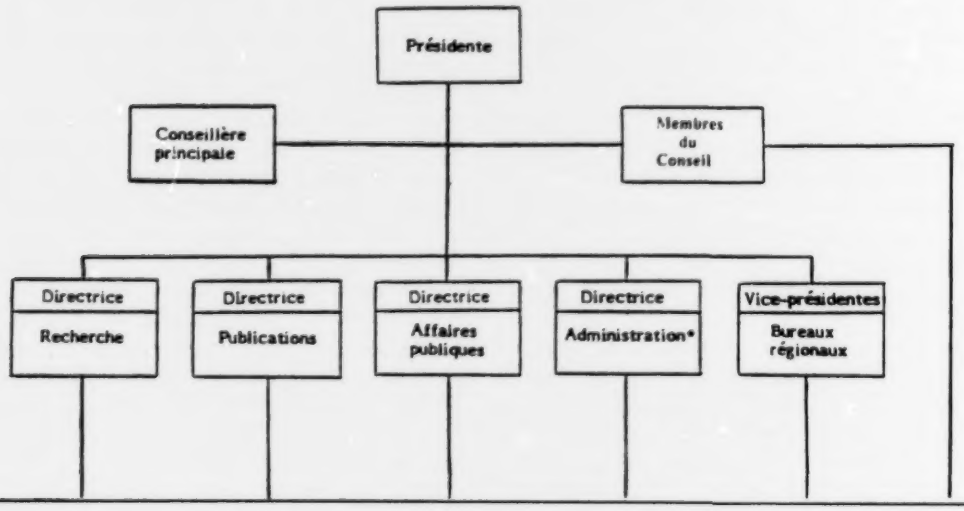

							Total
(en milliers de dollars)	805	557	315	1 240*	396	227	3 540
Années-personnes	11	7	4	16*	6	---	44

*comprend les besoins financiers pour le bureau de la présidente, de la conseillère principale et le Centre de distribution.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes influant sur le Programme

Cadre économique : La décennie 80 a vu arriver un nombre sans cesse croissant de femmes, surtout de femmes mariées, sur le marché du travail. À mesure qu'elles s'acheminent vers les années 90, les femmes sont en mesure de définir les nombreuses barrières qui font encore entrave à leur égalité économique. Les femmes ont toujours travaillé, tant au foyer qu'à l'extérieur, et bien qu'elles comptent pour près de 50 p. 100 de la main-d'oeuvre au Canada, on continue de méconnaître et de sous-estimer leur apport. Elles sont encore perçues comme des salariées secondaires dont le revenu n'est qu'accessoire à celui du soutien de famille. En tant qu'employées, elles effectuent des tâches conçues en fonction des hommes, dont les responsabilités familiales, le plus souvent, diffèrent des leurs. La plupart des emplois occupés par des femmes sont encore parmi les moins rémunérés, les emplois temporaires, à temps partiel et non spécialisés. Nombreuses sont les femmes qui cherchent sans succès un emploi à temps plein. Le manque de reconnaissance financière pour le travail accompli au foyer, des services de garde inadéquats, la réduction des prestations d'assurance-chômage, l'insuffisance des régimes de pensions pour les personnes âgées, un fardeau fiscal inégal, les conséquences financières du divorce et le non-respect des ordonnances de pensions alimentaires ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à perpétuer la pauvreté des femmes.

Cadre social : Bien qu'il soit difficile de dissocier le cadre social du cadre économique, il existe une série de tendances sociales qui influent sur la condition féminine. De nombreux groupes de femmes, notamment les immigrantes, les femmes handicapées et les Autochtones sont sous-représentées et leur expérience du racisme, du sexisme et de la discrimination n'est pas reconnue. Nombreuses sont les femmes qui, en raison de la violence physique omniprésente, vivent constamment dans un climat de peur. Le droit des femmes en matière de reproduction et l'accès aux services d'hygiène de la reproduction y compris l'avortement, sont des facteurs déterminants du mieux-être des femmes. Pourtant, ce droit et cet accès leur sont refusés. La rigidité des exigences et des horaires tant en milieu de travail qu'au foyer est cause de stress et d'épuisement émotif pour celles qui tentent d'assumer les innombrables fonctions et responsabilités qui leur échoient. En outre, les femmes sont sérieusement touchées par la pénurie et la cherté des logements de même que par la terrible réalité des sans-abri.

Cadre juridique : Les femmes comptent de plus en plus sur l'appareil judiciaire pour redresser des mesures discriminatoires séculaires. Mais selon certains observateurs, gain de cause ne leur sera pas accordé par les tribunaux, mais plutôt par les institutions politiques vers lesquelles elles devraient se tourner pour obtenir les réformes qu'impose la conquête de l'égalité. Toutefois, les femmes étant sous-représentées dans toutes les institutions de la société — économiques, sociales, juridiques et politiques — leur lutte pour l'égalité doit se poursuivre simultanément sur tous les fronts. La *Charte canadienne des droits et libertés* a introduit

une nouvelle ère dans le domaine législatif au Canada, mais les recherches du Conseil démontrent que très peu de cas concernant l'article 15 (droit à l'égalité) portent effectivement sur l'égalité. Le Conseil se penche également sur une gamme de lois criminelles directement reliées à la condition féminine au Canada, comme les lois en matière d'agressions sexuelles et de divorce, qu'il continue à suivre de près. La Commission royale d'enquête sur les techniques de reproduction est appelée à étudier nombre de dossiers importants sur le rôle et sur la situation des femmes dans la société canadienne et le Conseil entend présenter un mémoire devant la Commission.

2. Initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement

En septembre 1987, le Conseil a adopté un plan d'action triennal. Au cours de l'année financière 1989-1990, les membres du Conseil ont adopté un nouveau plan d'action pour les années 1990 à 1993. Ces plans s'inspirent des réalités économiques, sociales et juridiques auxquelles se heurtent les femmes du Canada et leurs familles aujourd'hui. À l'instar du premier plan d'action, le nouveau fait état des principales questions auxquelles doivent faire face les femmes du Canada et leurs familles, et les moyens qu'entend prendre le Conseil pour porter ces question à l'attention du public et des décideurs.

Au cours de 1988-1989, le Conseil a fait en sorte que les sujets de préoccupation des femmes soient au coeur de la campagne électorale. Pour la quatrième fois consécutive, le Conseil a diffusé à l'échelle nationale un document d'importance capitale intitulé *Questions-chocs*. Le mini-dépliant contient treize sujets portant entre autres sur la violence conjugale, les services de garde, la pornographie, la réforme fiscale et les régimes de pensions. Les 300 000 exemplaires ont servi de guide au public à l'occasion de rencontres avec les candidates et candidats de tous les partis qui se présentaient aux élections fédérales. Les questions proposées dans le dépliant visaient à susciter des réponses sérieuses et pertinentes ainsi qu'un débat éclairé sur les préoccupations des femmes.

Développement économique : Les structures et les mesures du régime fiscal actuel ne sont pas adaptées aux réalités et aux valeurs courantes. Le Conseil poursuivra en 1990-1991 son examen du régime fiscal dans une perspective historique, facilitant ainsi l'étude des dossiers actuels. En outre, le Conseil se penchera sur les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre, à la lumière d'une stratégie d'emploi globale visant à intégrer pleinement et équitablement les femmes à l'économie. Le Conseil fera en même temps l'étude de propositions visant la répartition équitable entre femmes et hommes des fonds de développement régional et examinera également l'application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

En 1989-1990, le Conseil a terminé une étude à long terme sur les entrepreneures et une autre sur la pauvreté. La publication de ces deux documents majeurs aura lieu en 1990-1991. Le sondage d'opinion prévu ne portera pas sur la perception qu'ont les femmes de l'économie mais plutôt sur les préoccupations des adolescentes. Des fonds ont été affectés à la base de données de simulation de politique sociale au profit de la

recherche du Conseil. Au cours de 1988-1989, le Conseil a publié et diffusé un document majeur sur les femmes dans la fonction publique fédérale.

Développement social : Depuis toujours le Conseil s'intéresse aux conditions auxquelles sont soumis certains groupes de femmes ainsi que l'ensemble de la population féminine. C'est pourquoi, en 1990-1991, le Conseil fera une étude documentée sur la piètre situation du logement et ses répercussions sur les femmes. En 1989-1990, le Conseil a commandé une étude qui sera constituée de témoignages personnels et de récits de femmes immigrantes, autochtones et appartenant à des minorités visibles, qui relateront leurs expériences du racisme. Le Conseil poursuit son exploration de ce qui constitue la force et la fragilité des familles au Canada, s'attardant surtout cette année sur la situation particulière des femmes au foyer dont le travail n'est pas rémunéré, incluant les veuves, les prestataires de l'aide sociale et les jeunes mères. La recherche prévue sur les nouveaux rôles et modes de vie des femmes sera intégrée à cette étude.

En 1988-1989, le Conseil a produit un document de référence intitulé *Le travail des femmes et le stress*, de même qu'un document de travail sur les femmes handicapées.

Situation juridique : Au cours de 1990-1991, le Conseil entend poursuivre son examen des questions relatives à la Charte et à la réforme constitutionnelle, y compris les stratégies en vue d'éliminer la pauvreté des femmes, les lois sur les droits de la personne et les relations fédérales-provinciales, particulièrement celles qui concernent l'accès égal aux services. Les autres sujets d'étude porteront sur la participation des femmes à la politique et au processus décisionnel. Cette étude s'inspire d'une réflexion portant sur un aspect de la question des femmes et du pouvoir.

En 1989-1990, le Conseil a publié le premier document d'importance sur l'article 15 (égalité des droits) de la Charte, une critique de l'approche des tribunaux, des gouvernements et de la magistrature au regard de cet article. En outre, pendant que s'engageait le débat entre le gouvernement et le public sur la question de l'avortement, le Conseil a commandé une étude faisant état du recours à la *Loi canadienne sur la santé* pour assurer aux femmes l'accès équitable aux services d'hygiène de la reproduction, y compris l'avortement. Enfin, le Conseil a publié *Ce que femme veut. . . guide d'action personnel et politique*. Au cours de l'année précédente, les études sur la situation juridique des femmes au Canada étaient centrées sur les initiatives courantes, notamment les services de garde et l'assurance-chômage, donnant lieu à plusieurs présentations de mémoires devant des comités permanents.

E. Efficacité du Programme

Le Conseil a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions d'intérêt pour les femmes. Le plan d'action fixe les objectifs et définit les champs d'activité par lesquels le Conseil poursuit ses recherches et informe et sensibilise le public sur les questions d'importance pour les femmes. Pour déterminer dans quelle mesure le Conseil atteint cet objectif, il faudrait évaluer l'influence de ses recherches et des recommandations qui en découlent sur les interventions gouvernementales et la sensibilisation du public. Étant donné que le Conseil a pour mandat d'informer et de conseiller, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur de son influence sur les mesures gouvernementales et l'opinion publique. Néanmoins, il est évident que cette influence a été marquante et que le Conseil a toujours agi comme chef de file dans des démarches qui ont finalement abouti à l'adoption de mesures législatives. Trois questions pour lesquelles le Conseil a joué un rôle de premier plan illustrent bien le type d'influence qu'il exerce. Elles sont présentées au tableau 4. Il s'agit des pensions, de la violence conjugale et des femmes en agriculture. La section de la Recherche joue un rôle essentiel dans le succès des activités du Conseil en lui fournissant la matière sur laquelle fonder des recommandations précises destinées aux ministères fédéraux concernés. Grâce à ses sections des Affaires publiques et des Publications, le Conseil contribue à informer le public sur des questions qui intéressent les femmes et il ajoute à la documentation existante sur les femmes du Canada. En publiant ses documents sous forme de livres, documents de référence, mémoires, brochures et feuillets documentaires, le Conseil est en mesure de répondre aux besoins particuliers d'un plus vaste public.

La présidente et les membres du Conseil jouent un rôle vital d'information en prononçant des allocutions, en participant à des conférences et en rencontrant les médias et les groupes de femmes. Le colloque sur les femmes et le mieux-être tenu par le Conseil en mars 1989 a permis aux participantes de se pencher sur divers aspects de la question, notamment sur la santé mentale, les soins de santé, les conditions de vie et de travail, la technologie de la reproduction, la violence faite aux femmes et le mieux-être des moins jeunes. Pour un compte rendu plus détaillé, veuillez consulter le bulletin du Conseil intitulé *Un Juste Équilibre*, automne 1989.

S'appuyant sur de solides recherches, le Conseil joue un rôle essentiel en faisant connaître les préoccupations des femmes au gouvernement. Il agit directement grâce à des recommandations et à des mémoires qu'il soumet aux comités parlementaires et aux commissions d'enquête gouvernementales.

Les initiatives du gouvernement en matière de violence conjugale à la suite de la parution du document du Conseil sur le sujet et de ses recommandations subséquentes, illustrent bien l'efficacité du Conseil à attirer l'attention du gouvernement sur les questions d'intérêt pour les femmes. Quant à son efficacité à sensibiliser le public aux questions d'importance pour les femmes, elle se mesure à la quantité des reportages

dans les médias et à la hausse des demandes de publications. Les publications mentionnées au tableau 4 sont des exemples de la portée des recherches entreprises par le Conseil sur trois questions majeures.

Le crédit dont jouit le Conseil aux yeux du public peut également être évalué par le nombre d'invitations qu'il reçoit à participer à des débats politiques. Les prises de position et les conclusions des études du Conseil sont fréquemment citées par les parlementaires, les groupes de femmes, les médias, de même que dans des publications spécialisées et d'importants rapports gouvernementaux. À chaque année, un certain nombre de mémoires sont présentés à des comités permanents sur des questions comme les services de garde, l'assurance-chômage et l'avortement.

Tableau 4 : Exemples de dossiers influencés par les recommandations du Conseil

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
Les pensions :			
1986	Publie *Planifier l'avenir - solutions à la pauvreté des femmes*, un document décrivant les différents aspects des régimes de pensions du Canada, au moyen de quatre scénarios de la situation des femmes.	1987	Le gouvernement fédéral annonce un certain nombre de réformes aux régimes de pensions touchant les travailleurs à temps partiel, les conjoints survivants, et le partage systématique des crédits de pension en vertu du Régime de pensions du Canada.
1987	Présente un mémoire au Comité permanent des Communes sur la santé nationale et le bien-être social en réponse au document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada.	1987	Le gouvernement fédéral publie son document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada.

Tableau 4: (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
La violence conjugale :	
1987 Publie *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, et présente des recommandations au gouvernement sur la violence conjugale.	
1988 Tient des réunions de consultation avec les groupes de femmes et les dirigeantes des maisons de transition de toutes les régions du pays afin de trouver des solutions au problème de la violence conjugale. Participe à un atelier de planification tenu par Santé et Bien-être social Canada en prévision du colloque sur la violence familiale.	1988 Le gouvernement fédéral annonce une initiative majeure dans le but de prévenir la violence conjugale.
1989 Tient une session de travail sur la prévention de la violence conjugale et publie un rapport sur cet événement à l'occasion d'un colloque national.	1989 Le gouvernement fédéral organise un colloque national sur la violence conjugale.
Les agricultrices :	
1987 Publie *Place aux femmes dans l'agriculture*, un recueil de quatre articles où sont traitées les questions d'ordre social, juridique et économique touchant les femmes en agriculture.	

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
1987	Adopte une série de recommandations visant les ministères de l'Agriculture, de l'Emploi et de l'Immigration ainsi que le ministre du Travail. Ces recommandations visent à :	
	■ modifier la Loi de l'assurance-chômage de manière à permettre aux femmes qui collaborent à une exploitation agricole ou à une entreprise familiale de souscrire au régime d'assurance-chômage.	
	■ favoriser l'accès des femmes aux postes décisionnels des organismes, conseils et corporations.	1987 Agriculture Canada prépare un document illustrant les deux années de progrès accomplis au chapitre des nominations faites depuis novembre 1985. Pour la première fois, le Réseau canadien des agricultrices est invité à faire partie d'une consultation ministérielle sur certaines questions électorales.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
	■ évaluer les besoins de formation des agricultrices, encourager l'information concernant les transactions bancaires et les entreprises agricoles familiales, et améliorer les mesures de protection à l'endroit des ouvrières agricoles.	1987 Agriculture Canada passe un contrat avec l'organisme **Women for the Survival of Agriculture** en tant que consultant au sujet des besoins de formation des agricultrices.
1988	Adresse à Statistique Canada des suggestions sur les façons de mesurer l'apport des femmes à l'agriculture canadienne en prévision du recensement de 1991 et, en juin, adopte des recommandations à cet égard.	1988 Agriculture Canada met sur pied la Base de données sur le couplage agriculture-population destinée à mesurer le travail des agricultrices.
		1989 Statistique Canada annonce des modifications au recensement de 1991 visant à réfléter le rôle des agricultrices.
1989	Adopte des recommandations visant l'accessibilité des services de santé et des services sociaux pour les femmes vivant en milieu agricole isolé.	Agriculture Canada fait part des préoccupations et des recommandations du Conseil aux représentants du *Groupe de la restruction agricole et rurale*, groupe d'universitaires chargés d'étudier diverses initiatives.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Conseil ayant pour mandat de conseiller le gouvernement, il doit être en mesure de mener des études fondamentales sur des questions d'intérêt pour les femmes. Il doit également informer le public et les décideurs de ses conclusions au moyen de publications, de relations publiques, de consultations régionales et nationales avec des groupes de femmes et de relations constantes avec les autorités gouvernementales. Le tableau 5 montre la répartition des ressources du Conseil pour 1990-1991. La majeure partie de ces ressources sont affectées aux trois activités suivantes : la recherche, la diffusion de l'information et les consultations avec les groupes d'intérêt.

Recherche : Un quart des ressources du Conseil sont affectées à la recherche. La complexité, la diversité et le nombre de projets de recherche entrepris et menés à bien au cours des années sont indicateurs du rendement du Conseil à ce chapitre. Le tableau 6 présente le titre et le calendrier des principales recherches entreprises au fil des années.

Information destinée au public : Vingt-huit pour cent des ressources du Conseil sont employées à la production, à la communication et à la diffusion des conclusions de ses recherches. Ces fonctions sont effectuées grâce aux sections des Affaires publiques et des Publications et au Centre de distribution situé au bureau d'Ottawa. Le Conseil prévoit diffuser gratuitement au-delà de 165 000 publications en 1989-1990 et tout autant au cours de 1990-1991. Bien que le nombre de documents diffusés ait diminué au cours de l'année dernière, les demandes du public ont par ailleurs doublé, passant d'une moyenne de 400 demandes mensuelles en 1988 à plus de 800 au cours du dernier trimestre de 1989. La diminution dans la quantité de documents diffusés est attribuable à la majoration des coûts de production et d'expédition qui ont forcé le Conseil à adopter de nouvelles lignes directrices limitant la distribution des documents. Toutefois, le Conseil s'emploie à rendre ses documents plus accessibles au public par le truchement des bibliothèques publiques et des centres communautaires locaux à l'échelle du pays. En outre, le bulletin *Un juste équilibre*, consacré au colloque annuel et aux activités courantes du Conseil, sera distribué à plus de 10 000 personnes d'un bout à l'autre du Canada. Cette démarche a pour but de sensibiliser davantage le public au rôle du Conseil et d'informer les personnes qui oeuvrent à la base.

Réunions, consultations et activité régionale : Le Conseil consacre 27 p. 100 de ses ressources à faire la promotion de sa recherche dans les régions et à rencontrer des gens et des groupes ayant des intérêts particuliers. Au cours des assemblées du Conseil, les membres nommées formulent des recommandations sur diverses questions destinées au gouvernement et à certains organismes.

Tableau 5 : Répartition par activité des ressources du Conseil pour 1990-1991

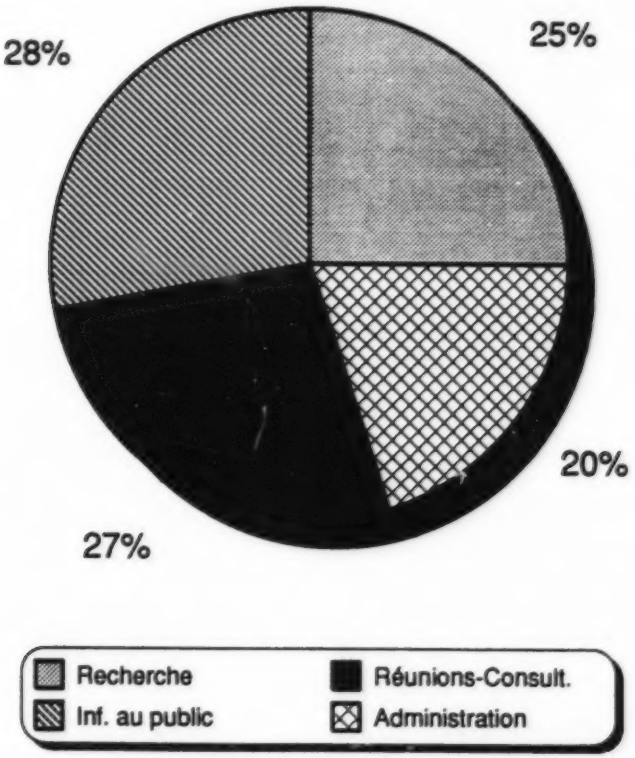

100 % = 3 540 000

Tableau 6 : Calendrier des principaux projets de recherche (du début de la recherche à la publication)

Titre de projet	1987	1988	1989	1990	1991	1992
La Charte canadienne et les droits des femmes — Progrès ou recul?	———					
Les femmes et la pauvreté	———	———				
Les entrepreneures	———	———				
Les femmes et la Constitution			———			
Les femmes appartenant à des minorités visibles			———	---		
La fiscalité			———	---		
Les femmes et le pouvoir			———	---		
Les familles des années 1990 (les femmes au foyer)			———	---		
Le logement				———	---	
Les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre					———	---
Les femmes et la réforme du droit de la famille					———	---

--- Indique la recherche en cours et l'année de publication envisagée.

- La Charte canadienne et les droits des femmes - Progrès ou recul? : ce document, dont le lancement a eu lieu en septembre 1989, est une étude des trois premières années de litiges en matière d'égalité garantie par la Charte, visant à déterminer dans quelle mesure les intérêts des femmes ont été servis.

- Les femmes et la pauvreté : cette étude majeure, dont la publication est prévue pour le printemps 1990, examine la situation d'un groupe souvent ignoré dans la société canadienne : les petites salariées.

- Les entrepreneures : vaste étude à l'échelle nationale dont la publication est prévue pour l'été 1990 et qui met en relief les problèmes particuliers auxquels se heurtent les entrepreneures à diverses étapes de l'exploitation de leur entreprise.

- Les femmes et la Constitution : cette série de documents succincts et d'accès facile, visant à élucider les questions constitutionnelles et celles qui relèvent de la *Charte canadienne des droits et libertés*, sera publiée en 1990.

Les projets suivants sont à l'étude et s'inspirent de la réflexion des membres du Conseil ainsi que des résultats d'une recherche préliminaire. La date de leur publication dépend largement des ressources externes et internes dont pourra disposer le Conseil.

- Les femmes appartenant à des minorités visibles : le Conseil entend recueillir les témoignages de ces femmes dont l'expérience de vie est assombrie par les préjugés à caractère racial et ethnique.

- La fiscalité : cette étude visera à comprendre la place des femmes dans l'économie et la société canadiennes au cours du vingtième siècle, par le biais de l'examen du régime fiscal.

- Les femmes et le pouvoir : l'objet de cette étude sur les femmes face au pouvoir est d'influencer leur accès au pouvoir selon la définition traditionnelle.

- Les familles des années 1990 (les femmes au foyer) : cette étude traitera de l'évolution des cellules familiales au Canada et se penchera sur les incidences des programmes sociaux à ce chapitre. L'étude fera surtout état de la situation particulière des femmes au foyer — les veuves, les prestataires de l'aide sociale, les jeunes mères — dont le travail n'est pas rémunéré.

- Le logement : cette étude analysera les répercussions sur les femmes de la piètre situation du logement et examinera les moyens de concevoir des habitats privés et professionnels mieux adaptés à leurs besoins.

- Les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre : cette étude proposera de nouveaux modèles de formation et de travail.

- Le divorce et la réforme du droit de la famille : le Conseil entend traiter des nouvelles questions découlant du droit de la famille afin de veiller à ce que les droits et les besoins des femmes et des enfants soient protégés.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 7 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Personnel			
Traitements et salaires	1 894	1 717	1 589
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	294	266	234
	2 188	1 983	1 823
Biens et services			
Déplacements et communications	435	427	447
Information	231	227	288
Services professionnels et spéciaux	549	646	538
Location	46	24	31
Achat de services de réparation et d'entretien	15	19	15
Installations, fourniture et approvisionnements	51	37	40
	1 327	1 380	1 359
Total des dépenses de fonctionnement	3 515	3 363	3 182
Capital	25	25	57
	3 540	3 388	3 239

2. Besoins en personnel

Pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, les dépenses liées au personnel (dont les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés) constituent plus de 62 p. 100 des dépenses totales. On trouvera au tableau 8 le détail des besoins en personnel.

Tableau 8 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes*				
	Budget des Dépenses 90-91	Prévu 89-90	Réel 88-89	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1990-1991
Cadres supérieurs	5	5	5	42 500 - 158 800	69 718
Scientifique et professionnel	6	6	6	16 751 - 120 100	50 018
Administration et service extérieur	18	18	17	14 810 - 73 032	40 800
Soutien administratif	15	15	16	15 452 - 45 299	27 198
	44	44	44		

* L'expression **«années-personnes»** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, contractuels ou occasionnels et les autres types d'employés. Les années-personnes au Conseil consultatif canadien sur la situtation de la femme ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1989. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, incluant la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les

variations dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Tableau 9 : Coût total estimatif du Programme pour 1990-1991

(en milliers dollars)	Budget principal 1989-1990	Plus autres coûts*	Coût total estimatif du Programme	
			1990-1991	1989-1990
	3 540	382	3 922	3 745

* Les autres coûts de 382 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	300
• Émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services Canada	4
• Avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	78

B. Index des sujets

	Page
Adolescentes	13
Agricultrices	17, 18, 19
Autochtones	12, 14
Charte canadienne des droits et libertés (égalité des droits)	7, 12, 14, 22
Constitution	23
Divorce	23
Entrepreneures	13, 22
Famille des années 1990 (femmes au foyer)	14, 23
Fiscalité	13, 23
Logement	14, 23
Main-d'oeuvre (mesures d'adaptation)	13, 23
Mieux-être des femmes	15
Minorités visibles	14, 23
Pauvreté	13, 22
Pensions	16
Pouvoir	14, 23
Techniques de reproduction	12, 13, 14
Violence conjugale	17